Décoder la gouvernance locale en matière de sécurité

Point fort de cette formation

Illustration par des cas concrets et témoignages permettant une approche pratique du sujet.

Objectif principal

Aborder les questions de sécurité et de prévention de son territoire de manière globale et transversale, afin de donner une cohérence à son action.

-

Objectifs opérationnels

- Identifier les rôles de l'Etat et des collectivités locales en termes de politiques locales de sécurité et de prévention.
- Appréhender l'articulation entre les outils d'action et de prévention de la délinquance
- Elaborer une stratégie globale à partir de ces dispositifs.

Contenu

La gouvernance locale, de quoi parle-t-on?

- La gouvernance locale : évolutions historiques, problématiques.
- Positionnement de l'Etat et politiques locales.
- La question des zones de sécurité prioritaires.

L'animation des dispositifs au niveau local

- Une logique s'appuyant sur la prévention et l'accompagnement associatif.
- Focus sur la médiation sociale.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

- Alternance d’apports théoriques et de cas pratiques, d’illustrations et d’échanges afin d’identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l’acquisition des savoirs.
- Cette formation est complémentaire avec celle sur **« Prévention et sécurité : la boîte à outil de l’élu·e local·e »**

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .